

**DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMISSION DE L'OMT POUR  
L'EUROPE À SA SOIXANTE-CINQUIÈME RÉUNION**

**Réunion virtuelle accueillie par la République d'Ouzbékistan**

**25 juin 2020**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<u>Page</u>
1. Ordre du jour.....	2
2. Décisions prises par la Commission .....	3
3. Participants de la soixante-cinquième réunion .....	12

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la soixante-cinquième réunion de la Commission de l'OMT pour l'Europe a été présenté aux Membres par le Président de la Commission, S. E. M. Harry Theoharis, Ministre grec du tourisme. Les Membres ont adopté l'ordre du jour comme suit :

- 10:00 - 10:05 **Adoption de l'ordre du jour et mot de bienvenue du Président de la Commission pour l'Europe**  
*S. E. M. Harry Theoharis, Ministre grec du tourisme*
- 10:05 – 10:15 **Communication de l'Ouzbékistan, pays hôte de la soixante-cinquième réunion de la Commission pour l'Europe tenue sous forme de réunion virtuelle**  
*S. E. M. Aziz Abdukhakimov, Vice-Premier Ministre et Président du Comité d'État pour le développement du tourisme de la République d'Ouzbékistan*
- 10:15 - 10:25 **Communication du Président de la Commission pour l'Europe (Grèce)**  
*S. E. M. Harry Theoharis, Ministre grec du tourisme*
- 10:25 - 10:40 **Allocution liminaire : rapport du Secrétaire général**  
*M. Zurab Pololikashvili, Secrétaire général*
- 10:40 – 10:50 **Activités actuelles et initiatives menées en Europe pendant la COVID-19**  
*Prof. Alessandra Priante, Directrice régionale pour l'Europe*
- 10:50 – 11:00 **Protection internationale des touristes : rétablir la confiance des consommateurs**  
*Mme Alicia Gomez, Conseillère juridique, OMT*
- 11:00 – 12:20 **Discussion ministérielle sur les interventions face à la COVID-19**
- 12:20 – 12:25 **Allocution de la Présidente du Conseil des Membres affiliés de l'OMT**  
*Mme Ana Larrañaga, Directrice du secteur des salons, IFEMA*
- 12:25 – 12:30 **Allocution de la représentante de la Commission européenne**  
*Mme Anna Athanasopoulou, Chef de l'unité tourisme à la DG GROW de la Commission européenne*
- 12:30 – 12:40 **Exposé principal sur l'avenir de l'emploi**  
*M. Juan Urdiales, Cofondateur et co-PDG, Job and Talent*
- 12:40 – 12:50 **Instrument de financement vert OMT-IFC**  
*Mme Natalia Bayona, Experte principale pour l'innovation et la transformation numérique, OMT*
- 12:50– 12:55 **Lieu de la soixante-sixième réunion de la Commission pour l'Europe**

12:55 – 13:00 **Conclusions et clôture de la réunion de la Commission**  
*S. E. M. Harry Theoharis, Ministre grec du tourisme*  
*M. Zurab Pololikashvili, Secrétaire général de l'OMT*

## 2. DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMISSION

CEU/DEC/1(LXV)

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION**

Point 1 de l'ordre du jour

La Commission

Adopte l'ordre du jour de sa soixante-cinquième réunion tel qu'il figure à la page 2 des Décisions ;

Remercie le Président de la Commission de l'OMT pour l'Europe (Grèce) pour son mot de bienvenue ;

Exprime sa profonde reconnaissance à la République d'Ouzbékistan d'accueillir la soixante-cinquième réunion de la Commission, laquelle se déroule sous forme de réunion virtuelle en raison des mesures exceptionnelles dictées par la COVID-19 empêchant de tenir comme prévu la réunion directement dans la magnifique ville de Samarkand.

.....  
CEU/DEC/2(LXV)

### **COMMUNICATION DE L'OUZBÉKISTAN,** **PAYS HÔTE DE LA SOIXANTE-CINQUIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION TENUE** **SOUS FORME DE RÉUNION VIRTUELLE**

Point 2 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu la communication du Vice-Premier Ministre et Président du Comité d'État de la République d'Ouzbékistan pour le développement du tourisme, évoquant :

- La valeur symbolique de la tenue de la réunion de la Commission en Ouzbékistan, dans une région où le rôle du tourisme s'est profondément transformé ces 20 dernières années pour devenir une dimension de plus en plus importante des relations internationales et du processus global d'intégration ;

- L'appui fondamental du Président à ce secteur stratégique, par l'adoption immédiate de mesures strictes pour atténuer l'impact de la pandémie qui ont permis de prévenir la propagation ultérieure du virus ;
- Les mesures de protection à caractère économique et social et les allocations pour les chômeurs, les seniors et les retraités en particulier, conjuguées à l'ouverture de vastes perspectives de développement ;
- Les mesures supplémentaires prises par le Gouvernement ouzbek aux fins du développement du secteur du tourisme pour instaurer des conditions de sûreté et de sécurité propices au tourisme interne et au tourisme récepteur. Ces mesures comprennent a) un nouveau système de prescriptions sanitaires et d'hygiène, du nom de "Uzbekistan. Safe Travel Guaranteed", sorte d'« airbag » de sécurité pour les touristes étrangers, et b) le fonds pour un tourisme sûr, destiné à dédommager les touristes étrangers pouvant contracter la COVID-19 ;
- L'importance des technologies numériques dans le secteur du tourisme pour dynamiser les destinations touristiques ;
- La nécessité d'engager des initiatives de haut niveau mobilisant un savoir-faire international, des ressources humaines qualifiées et une jeunesse bien formée, de promouvoir le patrimoine national et particulièrement d'améliorer la connectivité aérienne, l'une des priorités absolues pour l'Ouzbékistan ;
- L'importance accordée par le Gouvernement ouzbek à l'étalement de la saison touristique et à la diversification des produits touristiques ;
- L'occasion offerte par cette réunion de remercier l'OMT pour son étroite coopération et d'exprimer le vœu de tenir un rôle plus actif dans ses activités en siégeant au Conseil exécutif de l'OMT, en accueillant l'Assemblée générale et en recevant une conférence internationale sur l'investissement touristique ;

L'en remercie ;

Exprime sa reconnaissance à l'Ouzbékistan pour son engagement envers les objectifs de la Commission de l'OMT pour l'Europe en accueillant la réunion de la Commission à Samarkand, laquelle se tient par des moyens virtuels en raison de la pandémie mondiale de maladie à coronavirus ;

Salue ses efforts considérables et les mesures variées et ciblées pour soutenir le secteur du tourisme et affronter efficacement la crise actuelle due à la COVID-19 ;

Félicite le Gouvernement ouzbek pour la détermination et la réactivité avec lesquelles il a déployé son important dispositif de précautions sanitaires et d'hygiène pour assurer la sécurité des touristes et des autres visiteurs.

.....  
CEU/DEC/3(LXV)

**COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION POUR L'EUROPE**

Point 3 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu la communication du Ministre grec du tourisme, évoquant :

- La gravité de l'impact de la pandémie sur l'économie mondiale et européenne, en particulier dans les pays, tels que la Grèce, où le tourisme intervient pour une part importante dans le PIB ;
- La nécessité d'améliorer l'analyse des risques dans le tourisme et de renforcer les mécanismes de coordination à l'appui de la prise de décision au niveau mondial ;
- L'important soutien fourni par l'OMT dans le cadre de son équipe spéciale européenne dirigée par la Grèce et du comité de crise de l'OMT pour le tourisme mondial, ayant analysé les pressions exercées sur le secteur du tourisme et formulé des recommandations de soutien aux voyages et au tourisme en vue d'accélérer le redressement économique ;
- La nécessité d'encourager les mesures d'aide au maintien de l'activité dans le secteur du tourisme, pour l'emploi et relancer la demande ;
- La nécessité de s'adapter à la transformation numérique et de chercher de plus en plus à développer les écosystèmes de l'innovation et les partenariats, en vue de bâtir un secteur du tourisme plus fort et plus résilient à l'avenir ;
- L'importance de s'assurer que des protocoles sanitaires et un système de sécurité sont en place et font l'objet d'une surveillance rigoureuse pour rétablir la confiance et protéger la santé des visiteurs, des travailleurs et des populations ;

Exprime sa reconnaissance à l'OMT pour la force de son engagement et de son appui aux Membres ;

L'en remercie ;

Accueille favorablement et note les observations du Président sur les sujets susmentionnés.

.....  
CEU/DEC/4(LXV)

**ALLOCUTION LIMINAIRE : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Point 4 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu l'allocution du Secrétaire général qui a porté sur la situation difficile du secteur du tourisme du fait des ravages causés par la COVID-19, sur les initiatives engagées par l'OMT pour y faire face et sur les recommandations et les directives émises par le comité de crise pour le tourisme mondial spécialement institué par l'OMT pour la circonstance, composé d'États membres de l'OMT, d'organismes des Nations Unies et de représentants du secteur privé du tourisme ;

Loue l'OMT pour sa solidarité et le soutien apporté à tous les Membres durement touchés par la pandémie, ainsi que pour l'important travail de sensibilisation mené à l'échelle mondiale afin d'alerter les dirigeants mondiaux des lourdes conséquences de la pandémie sur le secteur du tourisme ;

Remercie l'Organisation pour l'aide apportée aux Membres aux fins du renforcement des institutions et des mécanismes de collaboration multipartite, du marketing et de la promotion et pour ses analyses économiques en vue d'assurer la prise en compte du tourisme dans le processus de redressement ;

Convient que les économies européennes ne pourront pas se relever complètement sans le secteur du tourisme et qu'il est nécessaire que les Membres adoptent collectivement, par souci de cohérence, des mesures essentielles pour le redressement et échangent leurs meilleures pratiques et leurs stratégies pour renforcer la capacité de résilience du secteur ;

Encourage la poursuite d'une coopération étroite et des partenariats avec des institutions régionales et internationales comme l'Union européenne, la Banque mondiale, la BERD, etc. ;

Apprécie la mise au point du premier Tableau de bord de l'OMT sur le tourisme mondial présentant les principaux indicateurs du tourisme dans les États membres, y compris les politiques et les mesures adoptées pour atténuer l'impact de la pandémie et venir en aide aux secteurs public et privé ;

Félicite les Membres européens d'appliquer des protocoles sanitaires et d'hygiène dans le secteur du tourisme pour permettre le relèvement du secteur tout en réduisant le plus possible les répercussions négatives de la crise ;

Félicite l'OMT d'organiser le Défi des solutions pour le rétablissement du tourisme en vue de repérer les technologies les plus innovantes et les plus poussées pour atténuer la crise de la COVID-19 et la surmonter ;

Apprécie la campagne mondiale #Voyagezdemain, initiative majeure de l'Organisation dans le domaine de la communication pour faire passer le message clé de l'OMT sur l'avenir porteur du tourisme et pour les populations dont c'est le principal moyen d'existence ;

Remercie l'Organisation d'avoir élaboré le Dispositif d'assistance technique pour relancer le tourisme, visant à aider les Membres et leurs acteurs privés à concevoir des stratégies de redressement de leur filière tourisme, notamment des stratégies économiques, de promotion et institutionnelles ;

Voit dans la crise actuelle une occasion de transformer le secteur du tourisme, en l'adaptant aux nouvelles réalités du marché, en anticipant les changements chez les consommateurs en matière de consommation et de production et en progressant, par des mesures concrètes, vers un tourisme vraiment durable ;

Reconnaît la nécessité de recréer un climat de confiance, en rétablissant la confiance des visiteurs venant dans les destinations européennes ;

Encourage l'OMT à continuer de promouvoir le tourisme de gastronomie, qui tient un rôle important dans la protection du patrimoine culturel et contribue, entre autres, à la création de possibilités d'emploi ;

Félicite l'OMT pour toutes les initiatives menées et exprime sa satisfaction au sujet de ses efforts inlassables en faveur du redressement durable du secteur du tourisme.

**ACTIVITÉS ACTUELLES ET INITIATIVES MENÉES EN EUROPE**  
**PENDANT LA COVID-19**  
Point 5 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant suivi l'exposé de la Directrice régionale pour l'Europe informant les Membres des activités réalisées par le département régional pour aider les Membres européens à faire face aux difficultés de leurs secteurs des voyages et du tourisme,

- La remercie pour les données les plus à jour relatives à l'impact de la COVID-19 sur les arrivées de touristes ;
  - Apprécie les efforts pour assurer la prise en compte du tourisme au plus haut niveau politique et faire valoir l'importance du tourisme pour le redressement socioéconomique ;
  - Remercie le département régional pour l'Europe pour l'enquête auprès des Membres en vue de connaître leurs priorités et de mieux répondre à leurs besoins et pour la création d'infographies spécifiques pour chaque Membre, présentant les données du tourisme et mettant en correspondance les priorités des Membres et de l'Organisation ;
  - Exprime sa reconnaissance pour l'organisation de la série de webinaires de veille du marché et d'analyse "Quo Vadis Tourism", faisant appel à des experts internationaux et à des professionnels dans des domaines tels que la communication, la statistique, les ODD, les données, la protection des droits des consommateurs ou encore l'industrie des réunions ;
  - Se félicite de la création de la plateforme en ligne EuropeConnect, où les Membres communiquent directement entre eux et avec le département régional pour l'Europe et où sont publiées les informations sur les activités, les projets et les initiatives de l'OMT ;
  - Appuie la coopération renforcée avec les institutions financières internationales comme la BERD pour atténuer les impacts socioéconomiques de la COVID-19 ;
  - Appuie le "UNWTO Data Lab" de création de systèmes innovants de données et le programme "Jobs Factory" de mise en relation des acteurs publics et privés pour une main-d'œuvre touristique plus performante, et souligne l'importance et le rôle crucial du tourisme dans la réalisation des 17 ODD ;
  - Salue la participation de membres du département régional pour l'Europe aux divers webinaires et événements organisés par des moyens virtuels par les Membres ;
  - Sait gré des contacts pris avec des centres universitaires pour l'activation de liens renvoyant vers leurs cours et webinaires gratuits, entre autres, et de la création des bourses d'étude de la UNWTO Tourism Online Academy ;
  - Loue les efforts vigoureux pour soutenir les membres européens de l'OMT et le secteur privé dans leur action pour relever efficacement les défis complexes associés à la pandémie de COVID.
- .....

CEU/DEC/6(LXV)

**PROTECTION INTERNATIONALE DES TOURISTES :**  
**RÉTABLIR LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS**

Point 6 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu l'exposé présenté par la Conseillère juridique de l'OMT sur les droits des touristes internationaux pendant la crise de la COVID,

Convient de l'importance de rétablir la confiance pour aller de l'avant, notamment de :

a) l'adoption de normes minimales d'assistance internationale et la protection des droits des touristes en tant que consommateurs dans les situations d'urgence ;

b) l'harmonisation et l'élaboration de normes internationales en matière de protection des touristes en tant que consommateurs, étayées par un code de protection des droits des touristes ;

Appuie les rappels adressés par l'OMT aux secteurs public et privé concernant la nécessité de respecter des normes internationales minimales et les responsabilités et les obligations à l'égard des touristes et des professionnels du tourisme ;

Apprécie l'avant-projet de convention ayant déjà reçu l'aval de l'Assemblée générale ;

Remercie l'Organisation pour son engagement et ses efforts inlassables en faveur d'un redressement du tourisme sûr et dans les règles.

.....

CEU/DEC/7(LXV)

**DISCUSSION MINISTÉRIELLE SUR LES INTERVENTIONS FACE À LA COVID-19**

Point 6 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu les délégations des Membres qui ont fait un tour d'horizon des mesures sans précédent prises par les gouvernements pour atténuer l'impact de la flambée de COVID-19, notamment ce qui suit :

**Santé**

- Préparation de directives et de protocoles obligatoires en matière de santé et de sécurité ; élaboration de mesures spécifiques pour les services touristiques ;
- Production d'informations et création de sites Web de prévention et d'intervention en cas d'infection ;

**Mesures de soutien économique**

Large éventail de mesures budgétaires et économiques d'aides de trésorerie pour les entreprises (assouplissement des conditions des prêts, report du paiement de l'impôt,



versements à des conditions de faveur pour garantir les salaires minimum, subventions spéciales, etc.) pour protéger les emplois et les entreprises ;

**Législation** : Amélioration de la réglementation pour assurer la préparation médicale et économique et de la souplesse d'intervention en cas de survenue de nouveaux incidents liés à un virus ;

**Concertation avec la filière** : Dialogue intensif entre les acteurs publics et privés sur les besoins du secteur et les meilleurs moyens de l'aider à se redresser ;

### **Mesures d'appui au redressement du secteur du tourisme**

- Pour que les touristes retrouvent la confiance voulue pour se rendre et voyager en Europe, diffusion du message que des protocoles sanitaires et d'hygiène stricts sont mis en œuvre dans tout le pays de manière fiable et maîtrisée ;
- Valorisation du potentiel national interne par une amélioration de l'infrastructure et des installations, le développement des produits et l'innovation, tout particulièrement pour relancer en premier le tourisme interne ;
- Mise en place d'observatoires en vue de la production d'indicateurs, de données et d'information en temps réel, de façon à pouvoir faire des analyses et des projections des différents scénarios et, sur cette base, voir quelles politiques publiques mener ;
- Organisation de campagnes en vue de la reprise avant tout du tourisme interne et de l'ouverture progressive des frontières, et de grandes campagnes de marketing à l'international, en rappelant dans les deux cas la nécessité de suivre les protocoles de sécurité ;
- Incitations en faveur de nouvelles activités et de nouveaux produits en extérieur, comme le tourisme écologique et l'agrotourisme, le tourisme médical, etc.

### **Conclusions des Membres**

- La pandémie de maladie à coronavirus a profondément changé la donne et notre façon de voyager. Nous avons pris conscience qu'une collaboration et une coordination solides sont fondamentales pour un redressement durable du secteur du tourisme ;
- Chaque pays aspire à rouvrir les frontières et à faire redémarrer l'activité touristique. Il faut toutefois surveiller très attentivement la situation sanitaire et sopeser les mesures nécessaires, considération primordiale dans le choix d'une destination de voyage ;
- Une nouvelle donne s'est faite jour avec la crise, avec comme principes des volumes réduits, une croissance plus modérée, une nouvelle intensité et de nouveaux comportements de voyage, et un accent mis plus fortement sur la distanciation et l'hygiène ;
- Cette crise offre aussi l'occasion à toutes les parties prenantes d'aborder les conséquences négatives d'une croissance non maîtrisée et les impacts sociaux et environnementaux sur le tourisme et de consolider le tourisme pour le rendre plus durable, plus inclusif, plus accessible et plus innovant – autant d'éléments qui permettront d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

La Commission remercie les Membres pour cet échange utile de commentaires constructifs et le passage en revue de leurs interventions face à la flambée de maladie à coronavirus ;

Souscrit à toutes les conclusions pour assurer un redressement durable du secteur du tourisme, lequel a été fortement mis à mal, et souligne en particulier le besoin essentiel de renforcer la collaboration et la concertation entre les Membres ;

Remercie l'OMT pour ses travaux très précieux dans le cadre du comité de crise pour le tourisme mondial et de l'équipe spéciale européenne dirigée par la Grèce, pour ses recommandations et ses analyses, et pour les différentes initiatives et activités de soutien aux Membres dans les circonstances actuelles.

.....  
CEU/DEC/7(LXV)

**ALLOCATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES MEMBRES AFFILIÉS DE  
L'OMT**

Point 7 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu la présentation faite par la Présidente du Conseil des Membres affiliés de l'OMT et Directrice du secteur des salons d'IFEMA/FITUR,

Prend note avec intérêt de la forte présence de Membres affiliés en Europe ;

Apprécie la collaboration étroite entre l'OMT et ses Membres affiliés, en particulier dans le cadre des efforts et des initiatives pour faire face aux effets sans précédent de la flambée de COVID-19 sur le secteur du tourisme ;

Exprime sa satisfaction au sujet de la participation active au comité de crise pour le tourisme mondial ;

Accueille favorablement le partage d'activités, de ressources et de meilleures pratiques, en particulier via la plateforme AM Connected ;

Prend note avec intérêt et gratitude des protocoles de réouverture proposés par les Membres affiliés pour les voyages en avion, l'hôtellerie, les parcs d'attraction et les sites ;

Remercie les Membres affiliés pour leur contribution à l'OMT à l'appui des difficiles efforts de redressement, pour rétablir la confiance, promouvoir les partenariats public-privé et se préparer à de possibles nouveaux épisodes de flambée risquant de freiner la dynamique de redressement.

.....  
CEU/DEC/8(LXV)

**ALLOCATION DE LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE**

Point 8 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu l'exposé de la Chef de l'unité tourisme à la DG GROW de la Commission européenne,

L'en remercie ;

Partage son analyse quant au lourd bilan de la flambée de COVID-19 sur le secteur du tourisme, qui menace des millions d'emplois, surtout dans les PME et les entreprises familiales ;

Convient de l'importance, dans la prise de décision des autorités et des responsables publics, d'un équilibre entre les considérations liées à la protection de la santé publique et celles relatives à la protection de l'activité d'entreprise et des emplois ;

Félicite la Commission d'avoir mobilisé tous les instruments possibles à sa disposition, à savoir l'encadrement souple des aides d'État incluant le fonds de l'UE de garantie des emprunts pour les PME, l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus et l'initiative SURE de protection des emplois, entre autres, dans le but d'atténuer les répercussions socioéconomiques de la crise ;

Convient de la nécessité de mieux coordonner le déconfinement par étapes, dans la transparence et la solidarité, afin de rétablir la circulation des personnes et des services et de renforcer la confiance parmi les touristes et la sécurité ;

Félicite à cet égard l'UE de proposer un cadre concerté de redressement pour la reprise des voyages et du tourisme en particulier en prévision de la saison estivale, incluant des orientations stratégiques pour la transition verte et numérique et le lancement d'une plateforme en ligne ("Re-open EU") fournissant aux voyageurs des informations pratiques en temps réel ;

Loue son attachement à inscrire le redémarrage du tourisme dans une réflexion et une feuille de route pour le tourisme européen de demain et vers un « programme européen pour le tourisme 2050 », qui sera présenté à la Convention européenne du tourisme à l'automne 2020 ;

Exprime sa satisfaction à l'égard des liens très étroits de coopération qu'entretient l'OMT avec les institutions européennes, à l'appui d'une approche plus coordonnée des Membres pour assurer, dans toute l'Europe, un redressement durable du secteur du tourisme.

.....

CEU/DEC/9(LXV)

### **EXPOSÉ PRINCIPAL SUR L'AVENIR DE L'EMPLOI**

Point 9 de l'ordre du jour

La Commission,

Remercie le cofondateur et co-PDG de la société "Job and Talent" pour la présentation de son application, qui est une plateforme de mise en relation des demandeurs d'emploi avec les entreprises mondiales du marché ;

Note avec intérêt les possibilités offertes par l'application pour optimiser les processus d'embauche ;

Note l'analyse de la main-d'œuvre opérée par "Job and Talent", notamment en termes d'augmentation de la productivité et de conditions porteuses sur le marché, avec des performances élevées de facilité d'utilisation et d'engagement de l'utilisateur ;

Prend note avec intérêt de l'intérêt de cette technologie pour améliorer la liquidité du marché du travail et faire baisser le taux de chômage grâce aux moyens suivants :

- Plateforme technologique pour le travail ;
- Modules spécifiques de formation d'après l'étude prévisionnelle de la demande ;
- L'adaptation de la sécurité sociale à la réalité du marché du travail à l'aide des mégadonnées (big data) et de mesures sociales de façon à ne pas faire de laissés-pour-compte ;

Félicite "Job and Talent" pour son application innovante qui sera assurément d'un grand secours pour les demandeurs d'emploi comme pour les entreprises en faveur de l'emploi, l'un des plus grands enjeux de la terrible crise sanitaire et économique actuelle.

.....  
CEU/DEC/10(LXV)

**INSTRUMENT DE FINANCEMENT VERT OMT-IFC**

Point 10 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu les explications de l'Experte principale de l'OMT pour l'innovation et la transformation numérique au sujet de la collaboration actuelle entre l'OMT et la Société financière internationale (IFC) en vue d'offrir au secteur du tourisme des programmes de formation technique pour promouvoir les financements verts au profit du relèvement du tourisme et d'assurer une croissance économique compétitive et durable,

Prend note des trois objectifs fixés dans ce processus, à savoir :

1. Identification d'« agrégateurs » dans toute la chaîne de valeur hôtelière pour promouvoir et mettre en œuvre des mesures en faveur de la durabilité (performance et efficacité) ;
2. Fourniture de programmes d'acquisition de compétences en vue de l'adoption de processus de construction et de transition écologiques à l'appui d'investissements durables (accréditations et certifications) ;
3. Facilitation de mécanismes d'investissement durable pour l'accès aux possibilités de financement vert (conformité et notoriété de la marque) ;

Appuie le projet de facilitation des financements verts par un accompagnement et des incitations à la création de créneaux commerciaux spécifiques ;

Salue l'initiative et prie l'OMT de tenir les Membres européens informés de l'évolution du projet.

.....

CEU/DEC/11(LXV)

**LIEU DE LA SOIXANTE-SIXIÈME RÉUNION  
DE LA COMMISSION DE L'OMT POUR L'EUROPE**

Point 11 de l'ordre du jour

Ayant entendu l'intervention du Ministre grec du tourisme présentant la candidature de son pays en vue d'accueillir la prochaine réunion de la Commission pour l'Europe en Grèce,

1. Décide par consensus de tenir la soixante-sixième réunion de la Commission pour l'Europe à Athènes (Grèce) au printemps 2021 ;
2. Charge le secrétariat de se tenir en rapport avec le Gouvernement grec en vue de prendre les dispositions nécessaires aux fins de la tenue de la soixante-sixième réunion de la Commission.

.....

CEU/DEC/12(LXV)

**CONCLUSIONS ET CLÔTURE DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION**

Point 12 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu la synthèse du Président sur les contributions importantes faites par les Membres et la discussion fructueuse concernant la crise actuelle,

Approuve la transformation structurelle en train de s'opérer dans le secteur du tourisme pour bâtir une économie du tourisme encore plus forte et encore plus résiliente à l'avenir ;

Convient du besoin urgent d'assurer un dispositif sanitaire et le respect des protocoles pour permettre une reprise sûre et durable des voyages et des activités touristiques ;

Se déclare favorable à ce que le tourisme et les objectifs de développement durable énoncés par les Nations Unies figurent au cœur de l'effort de redressement, rehaussant ainsi la visibilité du tourisme parmi les priorités politiques mondiales.

.....

**REMERCIEMENTS AU PAYS HÔTE**

La Commission,

Adresse ses remerciements les plus chaleureux à S. E. M. Aziz Abdukhakimov, Vice-Premier Ministre et Président du Comité d'État pour le développement du tourisme de la République d'Ouzbékistan, pour son appui exceptionnel à l'organisation de la soixante-cinquième réunion de la Commission.

.....

### 3. PARTICIPANTS DE LA SOIXANTE-CINQUIÈME RÉUNION

1. Les États membres suivants appartenant à la région Europe :

Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Fédération de Russie, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Kazakhstan, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan et Turquie.

2. Membre associé : Flandre

3. Observateur spécial : Saint-Siège

4. Membres affiliés : FITUR/IFEMA

5. Institution européenne : Commission européenne

6. Intervention spéciale : Société “Job and Talent” (Espagne)

7. OMT : Secrétaire général, Directrice régionale pour l'Europe, Conseillère juridique, Experte principale pour l'innovation et la transformation numérique, département régional pour l'Europe